


Domaine : Développement durable / RSE - **Thématique(s) :** Développement durable


STAGES COURTS


BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE

L'objectif de ce module est de présenter les principes des Bonnes Pratiques de Laboratoire de l'OCDE en affaires réglementaires pour un développement durable et une transition environnementale, pour les études de sécurité des produits chimiques ou pesticides.

 **Durée de la formation :** 14 heures

 **Dates :** Voir le calendrier

 **Lieu :** Campus Jussieu

 **Tarif :** 2100 €

Modalité : Présentiel

Formation : Certifiante

OBJECTIFS

Ce module vise à présenter les principes des Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL) de l'OCDE, référentiel international garantissant la qualité et la fiabilité des études non cliniques de sécurité.

Le programme couvre l'application des BPL dans le cadre des essais réglementaires portant sur :

Les substances chimiques industrielles

Les produits phytopharmaceutiques (pesticides)

Les médicaments à usage humain et vétérinaire

Tout produit susceptible d'avoir un impact environnemental

Les participants comprendront l'importance de ces normes pour assurer la recevabilité des données toxicologiques et écotoxicologiques dans les dossiers d'autorisation de mise sur le marché, tant au niveau européen qu'international.

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées dans ce module sont :

- la compréhension des principes des BPL
- leur application pour les études de sécurité physique, toxicologiques et écotoxicologiques
- l'audit et la critique d'études BPL

ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION

Formation conçue en cohérence avec les besoins identifiés sur le marché du travail

Méthode pédagogique orientée vers l'acquisition d'outils stratégiques et opérationnels efficaces, complets, pertinents et innovants

Corps professoral composé d'enseignants-chercheurs et auteurs de renommée internationale

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Ingénieurs affaires réglementaires, écotoxicologues réglementaires, toxicologues réglementaires, ingénieurs environnement, qualitatifs

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Matthieu DUCHEMIN



David Siaussat

INFORMATIONS

Catégorie de l'action de développement des compétences:

(Article L6313-1 du Code du Travail)

Action de formation

Certification numérique de compétences délivrée après QCM

Possibilité de sessions sur-mesure

Session

LES 30 ET 31/03/2026

CONTACT

 formation-continue@sorbonne-universite.fr

PROGRAMME

Module BPL : 2 jours

- Présentation des Bonnes Pratiques de Laboratoire
- Mise en situation
- Défis réglementaires des Bonnes Pratiques de Laboratoire

MÉTHODES

Cours théoriques suivis des séances pratiques pour une bonne assimilation des concepts abordés.

Méthodes pédagogiques adaptables suivant le niveau et les expériences professionnelles du groupe.

Cours théoriques et pratiques

Apprentissage par études d'exemples concrets

Supports pédagogiques, bibliographie et documentation, diaporamas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des connaissances acquises par QCM en fin de formation.

DÉBOUCHÉS

A l'issue de cette formation, les participants pourront prétendre à des fonctions de directeur d'étude ou de qualicien dans les laboratoires d'essais, ou mieux comprendre le processus de conduite des études réglementaires dans leurs fonctions actuelles ou à venir.

LES + DE LA FORMATION

Formation conçue en cohérence avec les besoins identifiés sur le marché du travail

Méthode pédagogique orientée vers l'acquisition d'outils stratégiques et opérationnels efficaces, complets, pertinents et innovants.

CALENDRIER

Durée de la formation : 14 heures

Rythme :

SESSION

LES 30 ET 31/03/2026